



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

07 DEC. 2023

Le mercredi 15 novembre 2023, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, convoqués le 8 novembre 2023, se sont réunis à Mazangé, sous la présidence de Claire FOUCHER MAUPETIT, Présidente.

Nombre de délégués au moment du vote					Résultat du vote		
En exercice	Présents	Distanciel	Pouvoirs	Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	53	13	10	76	76	0	0

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Représentants du Conseil Départemental :

Étaient présents :

MONTOIRE-S/LOIR Claire FOUCHER-MAUPETIT
MONTOIRE-S/LOIR Philippe MERCIER

Étaient absents excusés :

VENDOME Philippe GOUET
VENDOME Monique GIBOTTEAU
PERCHE Bernard PILLEFER
PERCHE Florence DOUCET

Représentants des Communautés de Communes :

Étaient présents :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS Jacky FOUSSARD
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS Nicolas HASLE
COMMUNAUTE DES COLLINES DU PERCHE Karine GLOANEC MAURIN
COMMUNAUTE DU PERCHE ET HAUT VENDOMOIS Pierre SOLON

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS Thierry FLEURY
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS Dominique DHUY

Représentants des Communes :

Étaient présents :

AMBLOY	J TESTAUX	LA CHAP VICOMTESSE	Y BELOEIL	ST JEAN FROIDMENTEL	C GOURDEL
AREINES	E RIOTTEAUX	LAVARDIN	S FOUCHER	ST JEAN FROIDMENTEL	C BASTIEN
ARTINS	P HUGUET	LE PLESSIS DORIN	C GERNOT	ST-OUEN	J VAILLANT
AUTHON	JL CINTRAT	LE PLESSIS DORIN	C RENVOISE	SAINT RIMAY	Y ROLLAND
AZE	M BOULAY	LES HAYES	JP PROVENDIER	SARGE	M ROUSSEAU
BAILLOU	S GAUTIER	LES ROCHES L'EVEQUE	B BAILLY	SARGE	R PAVEE
BREVAINVILLE	J GAUVAIN	LE TEMPLE	JM PAPOT	SASNIERES	C GRANGER
BUSLOUP	C STEGRE	LISLE	M GOUET	SAVIGNY	J PRENANT
CHOUÉ	F GAULLIER	LUNAY	M CHARTRAIN	SELOMMES	P BELLANGER
CHOUÉ	C LETURQUE	MARCILLY EN BEAUCE	F DELERUE	TERNAY	J HEUZE
CORMENON	G BOULAY	MAZANGE	P BRIONNE	THORE LA ROCHETTE	T BOULAY
COUETRON AU PERCHE	A DE PONTBRIAND	MONDOUBLEAU	JC THUILLIER	VALLEE DE RONSARD	P COCHONNEAU
CRUCHERAY	B BARBIER	MONDOUBLEAU	F MAZEAUD	VILLAVARD	A HOUDEBERT
DANZE	F BRAULT	NAVEIL	M ROYER MARTY	VILLEMARDY	P NOYAU
GOMBERGEAN	S DEUX	RENAY	P LEMONNIER	VILLEPORCHER	P BOUCHET
HOUSSAY	P ROHARD	SAINTE AMAND LONGPRE	JM CHALON	VILLEROMAIN	N DAMIER
HUISSEAU EN BEAUCE	C FEDELE	SAINTE GOURGON	JM CROSNIER	VILLIERSFAUX	S NORGUET
				VILLIERS SUR LOIR	A PIGOREAU

Était en distanciel :

FAYE	A GARNIER	MOREE	A BOURGEOIS	SAINTE ANNE	PA VIOLET
FONTAINE RAOUL	J LEBERT	LA VILLE AUX CLERCS	B DUPRE	ST MARC DU COR	MC OROSQUETTE
FRETEVAL	J DURAND	OZOUER LE DOYEN	P MARECHAL	TROO	D CALEGARI-JEHL
LANCE	Y TRIMARDEAU	PERIGNY	K PESCHARD	VILLECHAUVÉ	S GUERIN
				VILLEDIEU LE CHATEAU	P MARQUENET

Absents ayant donné procuration :

BOURSAY E AMBROSI à CHOUE F GAULLIER	NOURRAY F SIMON à CRUCHERAY B BARBIER
FORTAN M CASROUGE à LES ROCHES L'ÉVEQUE B BAILLY	PEZOU G FAUDET à CPHV P SOLON
LA CHAP ENCHERIE A CASSANT à SAVIGNY SUR BRAYE J PRENANT	ST HILAIRE LA GRAVELLE K TOUZET à LA VILLE AUX CLERCS B DUPRE
LIGNIERES D PICHARD à HUISSEAU EN BEAUCE C FEDELE	ST-MARTIN-DES-BOIS P DAUFFY à LUNAY M CHARTRAIN
MONTROUVEAU C MONIER à SELOMMES BELLANGER	VILLETRUN S FERME à CONSEIL DEPARTEMENTAL C FOUCHER MAUPETIT

Représentants des Communes - étaient absents :

BEAUCHENE	V TOMPA	LE GAULT DU PERCHE	C RICLETTE	ROMILLY DU PERCHE	R VASSAUX
BONNEVEAU	M HUARD	LE POISLAY	N CHARRIER	RUAN SUR EGVONNE	A BRUNET
BOUFFRY	M SORIA	LES ESSARTS	G SOURIAU	SAINT-ARNOULT	S HENRY
CELLE	C HUBERT	MESLAY	S NALLET	ST-FIRMIN-DES-PRES	B ROUSSELET
CHAUVIGNY DU PERCHE	D PERIN	MOISY	C BEAUDOUX	ST-JACQUES-GUERETS	L SAILLARD
COULOMMIERS LA TOUR	A SOUVERAIN	MONTOIRE	A TAFIET	SOUGE	B BONHOMME
DROUE	C MONNIER	PRAY	Y GRIET	TOURAILLES	C MONTARU
EPUISAY	D BRIANT	PRUNAY CASSEREAU	C HABOLD	VENDOME	F CASSAUD
FONTAINE LES COTEAUX	JL HUARD	RAHART	L BLUET	VILLEBOUT	D ALAZARD
LA FONTENELLE	C LECOMTE	ROCE	R CHEVALLIER	VILLERABLE	I GUERIN

A titre consultatif, représentant du Conseil Régional du Centre Val de Loire :

Était absente : Delphine BENASSY

OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

EXPOSE

La Présidente explique qu'en raison du basculement en nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2024, il est nécessaire de procéder à un certain nombre de décisions préalables à cette mise en application.

Elle indique qu'il convient d'établir obligatoirement un règlement budgétaire et financier.

La proposition de ce règlement est jointe à cette délibération.

PROPOSE

La Présidente propose d'adopter le règlement budgétaire et financier présenté.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical

DECIDENT :

- D'adopter le règlement budgétaire et financier présenté.

Certifié exécutoire
 Transmis au représentant de l'État
 Le 05/12/2023
 Publié ou notifié le 07/12/2023
 Le Président

Ainsi fait et délibéré en Séance,
 Les jour, mois et an ci-dessus,
 La Présidente,



Claire FOUCHER-MAUPETIT

Claire FOUCHER-MAUPETIT
 Présidente
 Pays Vendômois

